

Exposition Nationale d'Élevage

Attribution du CACS de Championnat de France de la S.C.C.

CLUB DES AMATEURS DE GREYHOUNDS DE FRANCE

Réception des participants
à partir de 7h45
Début des jugements à 9h



Renseignements concernant l'organisation

M. et Mme RINALDI

321 CR du Grand Canadeau

83330 - LE BEAUSSET

Tél : 04.98.03.15.58

e-mail : rinaldi.jeanpierre@orange.fr

Site du CAGF

<http://www.greyhound-club-france.com>

CÉRILLY (03)
Samedi 22 avril 2023

JURY

Mâles (All Dogs) (toutes les classes)

Femelles (All Bitches) (toutes les classes)

Monsieur Dominique-Patrick FAURE



PUBLICITÉS DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Une page en noir et blanc avec une photo : 30 euros

Envoyer le texte MIS EN PAGE accompagné de son règlement à Mme Yvonne RINALDI avant le :

8 avril 2023

ADVERTS : one black and white page with one photo : 30€

Please send your text READY TO PRINT with payment (or proof of payment for foreigners) to Mrs Yvonne RINALDI

Le week-end des 21, 22 et 23 avril 2023

Le C.A.G.F. sera à votre disposition

Au Numéro de portable suivant :

Christian MAGRÉ : 0033(0)6.08.92.98.54

(Président CAGF)

A remplir par le propriétaire en caractères d'imprimerie

UNE SEULE FEUILLE PAR GREYHOUND

Photocopies CORRECTES acceptées

À ENVOYER À : CEDIA - ENE CAGF - 67 rue du Général Leclerc 67202 WOLFISHEIM

(clôture des engagements par la poste le 6 avril 2023 (date de réception))

Aucun engagement non accompagné de son règlement (chèque, mandat à l'ordre du CAGF) ne sera accepté

ENGAGEMENT POSSIBLE PAR INTERNET : <http://cedia.fr>

(clôture des engagements par internet le 8 avril 2023 à minuit)

Il ne vous sera pas envoyé d'accusé de réception

Lors de ce week-end, ceux qui le désirent, pourront faire passer le test de caractère à leurs greyhounds - Merci de remplir au préalable le formulaire (renseigné lisiblement) en 2 exemplaires, (1 pour le propriétaire - 1 pour le club) - Téléchargeable sur le site

DEMANDE D'ENGAGEMENT / ENTRY FORM

Nom du Chien / Name of the Dog :

Sexe / Sex : Mâle / Dog - Femelle / Bitch

Date de Naissance / Date of Birth :

N° Tatouage ou Puce / Tattoo or Microchip :

N°LOF / Registration Number :

Confirmation : OUI NON

Père / Sire :

Mère / Dam :

Producteur / Breeder :

Propriétaire / Owner :

Adresse / Address :

Pays / Country :

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé - Classes into which the dog can be entered

Entourer la classe choisie / Please circle the class you enter (**Only ONE CLASS per dog/bitch in these classes**)

BÉBÉ - PUPPY - JEUNE - INTERMÉDIAIRE - TRAVAIL - OUVERTE
CHAMPION - VÉTÉRAN - LSP

**Veillez noter que le CACS et le RCACS ne sont attribués que dans les classes
INTERMÉDIAIRE , OUVERTE & TRAVAIL
PLEASE NOTE THAT THE CACS and RCACS
CAN ONLY BE WON FROM INTERMEDIARY, OPEN or WORKING CLASS.**

Pour les sujets inscrits en copropriété merci de vous munir du certificat de vente car c'est le seul document officiel qui peut la justifier, il ne vous sera demandé de le présenter qu'en cas de contestation.

Classes	Autres Classes / Other Classes
JEUNE - INTERMÉDIAIRE - OUVERTE	BABY (4 – 6 months) 10 €
TRAVAIL - CHAMPION	PUPPY (6 – 9 months) 10 €
Junior – Intermediary - Open – Working - Champion	VÉTÉRAN (from 8 years old) Gratuit/Free *
1 ^{er} chien / 1st dog 35 €	
2 ^{ème} chien / 2 nd dog 30 €	
3 ^{ème} chien / 3rd dog 25 €	
du 4 ^{ème} au 6ème 20 €	
	Classe L.S.P. Gratuit/Free
	(Cette classe est cumulable avec un engagement individuel)

Uniquement pour ces classes

*L'engagement en classe «Vétéran» est gratuit si le propriétaire a déjà engagé au moins un greyhound dans une classe autre que la classe Bébé, Puppy ou débutant. Autrement 10 euros par sujet.

Photocopie des **justificatifs** pour l'inscription en classe **champion**, en classe **travail** ou **L.S.P.**

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition, que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le CAGF de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à moi-même ou à mon chien ou causés par lui.

Je déclare en outre ne faire partie d'aucune association ou club non affilié à la S.C.C., ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement de la S.C.C., notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

L'acceptation de ce règlement implique l'autorisation de photographier les chiens inscrits à cette manifestation pour parution dans la revue, sur le site du Club et toutes demandes de la SCC.

Fait à :

Le / Date :

Signature du Propriétaire / Owner's Signature :

2

Vous aurez aussi la possibilité de faire passer des Tests d'Aptitudes Naturelles (TAN)

Club des Amateurs de Greyhounds de France

Règlement de l'Exposition Nationale d'Élevage

1 - L'Exposition Nationale d'Élevage du CAGF est ouverte à tous les propriétaires de Greyhounds, sauf sanctions particulières. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de 4 mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Ils pourront soit :

- A) posséder un Certificat de Naissance ou un Pédigrée délivré par la Société Centrale Canine (L.O.F.)
- B) être inscrits à un livre des origines étranger reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.)
- C) être identifiés (Tatouage ou Transpondeur) et inscrits au fichier central de la S.C.C., s'ils sont présentés à l'examen de confirmation à Titre Initial.
- D) doivent être en possession du carnet de santé et à jour de vaccinations.

2 – Le but de cette Nationale d'Élevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.

3 – Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après :

- **BABY** 4 à 6 mois
- **PUPPY** 6 à 9 mois
- **JEUNE** 9 à 18 mois
- **INTERMÉDIAIRE** 15 à 24 mois
- **OUVERTE** A partir de 15 mois
- **TRAVAIL** A partir de 15 mois
- **CHAMPION** Uniquement pour les chiens titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la SCC et la FCI
- **VÉTÉRAN** A partir de 8 ans
- **L.S.P.** Être titulaire du titre de Champion : Lauréat Standard Performance (Obligation d'être inscrit dans une autre classe de l'ENE)
Pour la classe Champion joindre une copie du titre de champion. Pour la classe Travail joindre une copie du Carnet de travail.

Attention

La vaccination antirabique est obligatoire pour les chiens étrangers.
Antirabies vaccination is compulsory for dogs coming from abroad

4 – Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe se présenteront sur le ring pour être examinés individuellement et ensuite tous ensembles par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

Dans les classes **BABY – PUPPY** : Très Prometteur – Prometteur – Assez Prometteur.

Les **quatre** meilleurs sujets ayant obtenu le qualificatif **TRÈS PROMETTEUR** sont classés.

Dans les classes **JEUNE – INTERMÉDIAIRE - OUVERTE – TRAVAIL – CHAMPION** :

Excellent – Très Bon – Bon – Suffisant – Disqualifié - Ne peut être jugé.

Les **quatre** meilleurs sujets ayant obtenu le qualificatif **EXCELLENT** sont classés.

Dans la classes **VÉTÉRAN** :

Excellent – Très Bon – Bon – Suffisant – Disqualifié - Ne peut être jugé.

Classement des 4 premiers

- Les classements sont effectués le matin, mais non communiqués aux 4 finalistes. Ils seront annoncés sur le ring d'honneur, dans l'après-midi.

- L'attribution des CACS et RCACS est de la responsabilité du juge qui officie dans la classe intermédiaire, ouverte et travail et elle interviendra l'après-midi sur le ring d'honneur.

5- Le CACS (Certificat d'Aptitude au Championnat de Conformité au Standard) est en compétition entre les classes Intermédiaires, Ouvertes et Travail. Il y en a un par sexe. Le CACS de la Nationale d'Élevage équivaut à celui de l'exposition de Championnat de France de la SCC. Il n'est attribué que si 30 chiens au moins sont engagés à l'exposition. Dans le cas où le même chien obtiendrait le CACS de la Nationale d'Élevage et celui de l'Exposition de Championnat de France de la SCC, c'est le chien obtenant le RCACS (Réserve de CACS) suivant le CACS obtenu en second qui serait transformé en CACS (sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions d'homologation exigées)

PLEASE NOTE THAT THE CACS and RCACS CAN ONLY BE WON FROM INTERMEDIARY, OPEN or WORKING CLASS

6 – Il existe également d'autres classes non individuelles :

CLASSE D'ÉLEVAGE (ex lot d'élevage) : (Pour 3 chiens minimum et 5 maximum) portant le même affixe, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle et pouvant appartenir à des exposants différents. Un éleveur peut engager plusieurs Classes d'élevage d'au moins 3 chiens constituant un lot indivisible.

Le classement tiendra compte de l'homogénéité, et sera annoncé sur le ring d'honneur.

Les Classes d'élevage doivent être engagées PAR ÉCRIT, par l'éleveur, au plus tard une demi-heure après la fin des jugements des classes individuelles.

CLASSE LOT D'ÉLEVAGE (ex Reproducteur) : Pour un Mâle ou une Femelle accompagné au minimum de 3 et au maximum de 5 de ses chiots au premier degré, à savoir, fils ou fille.

Inscription par écrit au secrétariat de l'exposition au plus tard une demi-heure après la fin des jugements des classes individuelles.

COUPLE : Pour deux chiens de sexe différents appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

PAIRE : Pour deux chiens du même sexe appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

GROUPE : Pour trois chiens, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

Pour les classes COUPLE, PAIRE, GROUPE et L.S.P. :
les inscriptions doivent être faites lors de l'envoi des engagements.

Il sera possible de procéder à l'examen de confirmation lors de cette exposition. L'âge minimum pour les Greyhounds est de **15 mois**. Pour les sujets inscrits en copropriété merci de vous munir du certificat de vente car c'est le seul document officiel qui peut la justifier. Il ne vous sera demandé de le présenter qu'en cas de contestation.

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la SCC, au jour de la Nationale d'Élevage.

En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seront pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seront prévenus dans toute la mesure du possible.

Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur des expositions nationales de la SCC qui est applicable.

Organigramme du week-end

Vendredi 21 avril 2023

A partir de 9h30 montage de l'exposition (ring, secrétariat, protocole, etc),

Toutes les aides sont les bienvenues.

14h réunion du Conseil d'Administration

17h00 Assemblée Générale Ordinaire

À l'issue de l'AG il sera fait le point sur la saison 2022 du milieu lévriers par M. Alain BRIGEL représentant du 10ème groupe auprès de la Société Centrale Canine

Samedi 22 avril 2023

7h45 ouverture du secrétariat de l'exposition

Contrôle vétérinaire

9h cérémonie d'ouverture

9h15 début des jugements en individuel

Verre de l'amitié

Coupure pour le déjeuner

14h30 début du ring d'honneur

À l'issue du ring d'honneur, en extérieur, photo de groupe de l'ensemble des participants

20h soirée du club "Chez CHAUMAT"

Dimanche 23 avril 2023

Épreuve Nationale de Racing sur le cynodrome d'YZEURE (03).
Valeur de Championnat de France s'il y a au minimum 10 partants.

SAMEDI MIDI (Plateau repas)

- Terrine maison, Rosette, Jambon cru
- Roti de veau
- Chips,
- Gâteau au fruits,
- 2 boules de pain,
- 1/4 d'eau en bouteille.

15€

SAMEDI SOIR

Kir pétillant de bienvenue
et amuses bouches

Menu

Escalope de sandre, Meurette au saint Pourçain rouge

Carré de veau désossé et les champignons des bois

Fromages du Bocage ou fromage blanc

Croustillant Chocolat-caramel, sorbet mandarine

Saint Pourçain et Sauvignon en carafe - Café

POSSIBILITÉ DE REPAS VÉGÉTARIEN

Le dîner de gala se tiendra à l'hôtel restaurant
CHEZ CHAUMAT - Cérilly

30€

REPAS

RÉSERVATION

NOM :

Adresse :

Portable :

Email :

Nombre de déjeuners : X 15€ = €

Nombre de dîners : X 30€ = €

Repas végétarien X 30€ = €

TOTAL = €

Règlement à l'ordre du C.A.G.F. et envoyer
avant le 14 avril à

Mme Yvonne RINALDI
321 CR du Grand Canadeau
83330 Le BEAUSSET (France)
Portable : +33 (0)6 16 02 47 28